



**Association multi-ethnique pour l'intégration
des personnes handicapées**

Montréal, le 7 décembre 2005

Ébauche, document de travail

Objet : Abdelkader Belaouni – dossier : 2948-5265-1093

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la situation de Monsieur Abdelkader Belaouni, une personne ayant une déficience visuelle auquel Immigration Canada a refusé sa demande de résidence en vertu de raisons humanitaires. Il devrait être expulsé du Canada le 5 janvier 2006.

Monsieur Belaouni, originaire de l'Algérie, après un séjour aux États-unis, réside à Montréal depuis 2003 où il a appris le français et a entrepris des nombreuses démarches pour s'intégrer dans la société québécoise. Malheureusement, beaucoup de ses efforts N'ont pas donné les résultats espérés car l'absence de statut empêche Monsieur Belaouni d'avoir accès à un emploi rémunéré. Cependant, il a montré sa détermination et son intérêt notamment en faisant du bénévolat en tant que téléphoniste réceptionniste à l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées.

Considérant que Monsieur Belaouni a démontré une bonne volonté et capacité à s'intégrer dans la société québécoise, nous vous demandons d'arrêter le mandat de déportation et de lui accorder un permis de résidence.

Espérant une décision positive, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Luciana Soave
Directrice générale

cc